

Mercredi 10 juillet 2019

INFOS PRATIQUES

Colmar a l'honneur d'accueillir une arrivée d'étape du Tour de France, l'événement le plus attendu par les Français, le mercredi 10 juillet 2019. Le Tour traversera la Ville sur 7km avec une arrivée route de Strasbourg, à la hauteur du parc des expositions. Des précautions en matière de sécurité et circulation vont être mises en place.



CIRCULATION PERTURBÉE ET INTERDITE

Du 8 au 12 juillet 2019 la circulation sera fortement perturbée route de Strasbourg entre le giratoire des casernes et le giratoire du CIVA.

Mercredi 10 juillet 2019

**À partir de 4h
et jusqu'à 22h**

La circulation des véhicules sera interdite dans les voies suivantes :

- **route de Strasbourg - RD 83 :** tronçon compris entre le giratoire de la Statue de la Liberté et la rue d'Osheim
- **avenue de la Foire aux Vins :** tronçon orienté Est/Ouest au Nord du Théâtre de plein air
- **rue du 152e Régiment d'Infanterie**
- **rue Timken :** tronçon situé au Sud du giratoire du CIVA.
- **avenue Joseph Rey :** tronçon compris entre la rue Kiener et la route de Strasbourg

Toutes les voies, entrées/sorties de parking débouchant sur ces rues ou chaussées concernées seront mises en impasse.

Mercredi 10 juillet 2019

**À partir de 8h30
et jusqu'à l'enlèvement du barriérage**

La circulation des véhicules sera interdite dans les voies suivantes :

- **route de Sélestat - RD 201**
- **avenue d'Alsace - RD 201 :** tronçon compris entre la route de Neuf-Brisach et la rue du Pigeon.

Toutes les voies, entrées/sorties de parking débouchant sur ces rues ou chaussées concernées seront mises en impasse. La sortie de la **place Scheurer Kestner** sur la **rue du 4^e BCP** sera interdite.

La **rue Fleischhauer** sera mise en impasse au débouché sur la rue des Brasseries et la rue des Brasseries sera mise en impasse au débouché sur la rue Fleischhauer.

Mercredi 10 juillet 2019

De 12h à 18h30

(horaire susceptible d'être prolongé sur décision des forces de Police)

La circulation des véhicules sera interdite dans les voies suivantes :

- **route de Rouffach - RD 30**
- **avenue Raymond Poincaré**
- **avenue Georges Clemenceau**
- **avenue de Fribourg**
- **avenue d'Alsace - RD 201 :** tronçon compris entre l'avenue de Fribourg et la route de Neuf-Brisach
- **rue Timken :** tronçon situé au Nord du giratoire du CIVA.

Toutes les voies, entrées/sorties de parking débouchant sur ces rues ou chaussées concernées seront mises en impasse



STATIONNEMENT INTERDIT

Du mardi 9 juillet 2019 à 14h au mercredi 10 juillet 2019 jusqu'à la levée du dispositif, le stationnement des véhicules sera interdit en bordure, sur les trottoirs et sur les chaussées du circuit d'arrivée et jusqu'au giratoire de la Statue de la Liberté route de Strasbourg.



CIRCULATION DES BUS

La circulation des bus Trace sera elle aussi perturbée le 10 juillet. Toutes les informations sur trace-colmar.fr



PARKING GARE/BLEYLÉ

La sortie Nord du parc de stationnement Gare/Bleylé sera barrée.



Colmar

TOUR DE FRANCE

Mercredi 10 juillet 2019

- ▶ Circuit du Tour de France
- ▶ Axe de liaison Ouest/Est

Sens Nord/Sud neutralisé
du 9 au 11 juillet et dans les
deux sens du 9 à 18h au 10 à 22h

Circulation interdite
à partir de 4h00

Circulation interdite
à partir de 8h30

Circulation interdite
à partir de 12h30

Route de Belfort

Avenue Clemenceau

Avenue de Fribourg

Avenue Poincaré

Avenue d'Alsace

Route de Sélestat

Route de Strasbourg

Route de Strasbourg